

Résidents originaires d'Ille-et-Vilaine

Le Président du Conseil Départemental d'Ille-et- Vilaine a fixé les tarifs suivants :	HEBERGEMENT :	Le tarif journalier applicable est de :	61,69 €
	DEPENDANCE :	Le tarif journalier applicable est de :	6,33 €
	soit un tarif journalier (hébergement + dépendance) de :		68,02 €
	et un tarif mensuel (<u>base 30 jours</u>) de :		2 040,60 €

Résidents originaires d'autres départements

TARIFS	G.I.R. 1 et 2 <i>(dépendance élevée)</i>	G.I.R. 3 et 4 <i>(dépendance moyenne)</i>	G.I.R. 5 et 6 <i>(dépendance faible)</i>
Hébergement		61,69 €	
Dépendance	23,51 €	14,93 €	6,33 €
Tarif journalier =	85,20 €	76,62 €	68,02 €
<i>Possibilité APA</i>	17,18 €	8,60 €	0,00 €

Le montant de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) dépend du tarif dépendance de l'établissement qui accueille le demandeur et des ressources dont il dispose. Une partie du tarif dépendance reste à la charge du bénéficiaire. L'attribution de l'APA est décidée et notifiée au demandeur par le Président du Conseil Départemental, suivant l'acceptation par le demandeur du plan proposé. Le Président du Conseil Départemental dispose de 2 mois à compter du dépôt du dossier pour notifier l'attribution. Passé ce délai, l'APA est considérée comme accordée.

Résidents de moins de 60 ans

L'admission de ces personnes dans l'établissement est autorisée sur dérogation accordée par le médecin conseil départemental. Pas de prise en charge APA.

Le tarif journalier applicable est de : 79,00 €

Montant des dépôts de garantie à verser à l'admission

Chambre (correspond à 30 jours d'hébergement)	1 850,70 €
Appel malade (médaillon ou montre remis à l'admission)	202,04 €

Accompagnant (services proposés, possibilités d'accueil et d'hébergement)

Déjeuner en semaine (1/4 de vin et café compris) ou séminaire formation seul *		11,60 €
Déjeuner dimanche (1/4 de vin et café compris)*  ou  		13,80 €
Déjeuner un jour férié (apéritif, vin supérieur, café compris)*  ou  		16,80 €
Déjeuner gourmet (menu élaboré par le Chef au choix du résident, vins non compris)*		18,80 €
Déjeuner gourmet (prix imputé au résident, vins non compris)*		9,40 €
Déjeuner enfant (jusqu'à 12 ans)*		5,80 €
Dîner (potage ou crudités, plat, dessert)*		9,20 €
Chambre meublée (la nuit par personne)	10,00 € Petit déjeuner *	3,50 €
Séminaire formation (entrée, plat, dessert, café + pauses comprises)*		10,00 €
Salle de réunion (demi journée sans restauration)*		15,00 €

NOTA - Une chambre est mise à disposition d'une famille ou d'un proche dans le cas d'un accompagnement particulier avec possibilité de prendre un petit déjeuner.

* service compris, suppléments en cas de modification du repas proposé selon la carte

- Une carte des vins est à votre disposition afin de vous satisfaire au mieux.

Plateau de complaisance (servi en chambre sans accord médical) 6,17 €

Divers

Forfait lit en 120 (par équipe médicale en fonction des impératifs de soins)	par mois	15,15 €
Forfait clé de chambre perdue	l'unité	10,10 €
Forfait libération de la chambre (mobilier et vêtements)		151,53 €
<u>Mise à disposition de véhicules</u>		
Master RENAULT (jusqu'à 8 places dont 1 fauteuil roulant)	tarif au Km	0,30 €
Berlingo CITROEN (jusqu'à 5 places dont 1 fauteuil roulant)	tarif au Km	0,25 €
<u>Tarifcation des photocopies et piles</u>		
Couleur	l'unité	0,40 €
Noir et Blanc	l'unité	0,20 €
Piles AAA ou AA	l'unité	0,81 €
Piles auditives	l'unité	2,53 €

Assurance, objets de valeurs, dépôts d'argent

Une assurance responsabilité civile (RC) est obligatoire pour toute personne hébergée. Toute personne détenant un fauteuil roulant électrique doit également souscrire une assurance complémentaire. Le mobilier ou les objets de valeur doivent également être assuré à la charge du résident. Les objets de valeurs et la détention d'argent liquide ne sont toutefois pas conseillés dans l'établissement. Il sera étudié la possibilité de mettre en place des mesures pouvant aider les personnes de part leur situation particulière. Notre établissement a quant à lui contracté une assurance auprès de la SHAM en matière de RC et dommages aux biens.

Nous travaillons avec un prestataire pour le lavage et le nettoyage du linge. Les tarifs fixés sont ceux de ce prestataire.

TARIFS DE BLANCHISSERIE / PRESSING applicables au 1er janvier 2021. Ces tarifs s'appliquent par défaut, si la famille n'a pas fait le choix d'entretenir elle-même le linge.

Tarifs blanchisserie. Prestataire extérieur "Bulle de linge"



Articles	Prix unitaire € TTC	Articles	Prix unitaire € TTC
Anorak/Parka/Blouson	1,80 €	Jogging/Veste/Pantalons	0,84 €
Blouse	0,84 €	Jupe	0,96 €
Caleçon long	0,60 €	Jupon	0,72 €
Casquette/Chapeau	0,84 €	Mouchoir	0,22 €
Chale	0,84 €	Pantalons	1,02 €
Chausson	0,48 €	Peignoir/Robe de chambre	0,96 €
Chemisier/Chemise/Corsage	0,96 €	Polo	0,72 €
Combinaison "femme"	0,84 €	Pull/Gilet	1,02 €
Cravate	0,84 €	Robe	1,08 €
Echarpe/Foulard	0,72 €	Short/T-shirt	0,66 €
Imperméable/Manteau	1,80 €	Torchon/Serviette de table	0,24 €

Tarifs pressing. Prestataire extérieur "Bulle de linge"



Articles	Prix unitaire € TTC	Articles	Prix unitaire € TTC
Pull/Gilet	6,00 €	Chemisier/Chemise	6,00 €
Pantalons/Jupe	6,00 €	Cravate/Foulard	6,00 €
Pantalons ou veste costume	8,00 €	Manteau	15,00 €

Sont pris en charge par l'EHPAD Le Clos Saint Martin :

- Les draps et taies d'oreiller (fournis par l'établissement)
- Le linge de salle de bain (fourni par l'établissement)
- Les pyjamas
- Les sous-vêtements (slips/caleçons, chaussettes, maillots de corps, soutien-gorges)

En cas de refus d'utiliser le linge fourni par le CSM, les pièces envoyées au lavage seront facturées (taie : 0,60€, serviette : 0,43€, gants de toilettes : 0,22 €, housse de couette : 4,66€)

Lors de l'entrée en EHPAD du résident, **l'ensemble du linge (y compris celui pris en charge par les familles) est à envoyer au marquage (il doit donc passer par l'accueil avant d'être mis en chambre)**. L'établissement prend à sa charge le marquage d'un trousseau de **120 articles** maximum. Au-delà, chaque pièce sera facturée 0,50€ (TTC).